

## CODE DE VIE

«Un référentiel éducatif... un facilitateur du «vivre ensemble».

Afin de vivre en harmonie au sein du centre, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages l'élève a la responsabilité de respecter le code de vie du centre.

### RESPECT DE SOI

Se respecter, c'est connaître ses droits et ses devoirs; avoir une bonne estime de soi et une confiance en ses capacités.

**RESPONSABILITÉ:** En me fixant des objectifs réalistes, en étant assidu et en participant activement en classe, avoir son matériel scolaire, utiliser les ressources humaines et matérielles mises à ma disposition ainsi que les mesures de soutien qui me sont offertes.

**ENGAGEMENT:** M'impliquer dans mes apprentissages, cela signifie demander du soutien lorsque cela s'avère nécessaire, mettre en pratique les recommandations faites par les enseignants, les intervenants et les conseillers.

**APPARTENANCE:** En tout temps, avoir en ma possession ma carte étudiante et la présenter sur demande afin de prouver mon statut d'élève du centre.

**TRANSPARENCE:** J'utilise un casier en sachant qu'il est la propriété du centre et que le directeur peut en vérifier le contenu en tout temps. Je donne mon numéro de casier au secrétariat.

**SOBRIÉTÉ:** Il est interdit de consommer, posséder ou vendre alcool ou drogue au centre ou sur le territoire de la CSDM sous peine de suspension ou d'expulsion. Par ailleurs, il est interdit de me présenter au centre sous l'effet de ces substances sous peine de devoir quitter les lieux immédiatement.

**DÉCENCE:** Porter en tout temps une tenue vestimentaire convenable qui respecte les codes d'éthique d'une institution scolaire. Le non-respect de cette consigne engendre une rencontre avec un intervenant.

### RESPECT DES AUTRES

C'est démontrer de l'ouverture à la diversité, faire preuve de tolérance envers les autres et tenir compte des besoins et des droits de chacun.

**DISCRÉTION :** Je manifeste de la discrétion en plaçant mon téléphone portable sous vibration, en effectuant mes appels au temps d'arrêt prévu à mon horaire (loin des salles de classe et des bureaux de l'administration).

**CIVISME :** Je manifeste du civisme en communiquant poliment avec tout le personnel du centre et avec tous les autres élèves. Je respecte l'horaire des cours et j'évite les va-et-

vient dans les corridors. J'utilise les temps d'arrêt prévus à mon horaire pour effectuer mes actions personnelles (téléphoner, fumer, manger...).

**TOLÉRANCE :** Je manifeste de la tolérance en considérant les autres comme égaux, en refusant toute forme de harcèlement et de discrimination (liée au sexe, à l'origine ethnique, à la religion, à l'orientation sexuelle ou autre).

### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Respecter l'environnement, c'est considérer les lieux et les objets qui nous entourent comme notre bien propre.

**CIVISME :** Je fais preuve de civisme en gardant toujours le centre, le mobilier et le matériel scolaire propres, en bon état et exempts de graffitis, en respectant la loi provinciale antitabac (interdiction de fumer sur le terrain du centre), en utilisant les cendriers prévus à cet effet et en participant au programme de recyclage.

### **TOLÉRANCE ZÉRO!**



*La violence et l'intimidation, c'est tolérance zéro! Quel que soit le moyen utilisé, y compris par l'intermédiaire des médias sociaux.*

*La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec définit l'intimidation et la violence comme suit :*

<b>INTIMIDATION</b>	<b>VIOLENCE</b>
« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, (...) ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ». (LIP. Art 13, 1.10. 1988, c 13, 2012, c 19, a. 2.)	« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ». (LIP. Art 13, 30 1988, c 84, a 13, 2012, c. 19, a 2.)

**Je m'engage à me conformer aux comportements attendus.**

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_